Le Forum des peuples autochtones au FIDA
Réunions de consultation régionales et sous-régionales en 2020
Note conceptuelle

Introduction

La Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones vise à accroître l'efficacité du FIDA en matière de développement dans ses interventions aux côtés des communautés autochtones dans les zones rurales. Elle énonce les principes d'engagement que le FIDA respectera dans sa collaboration avec les peuples autochtones, ainsi que les instruments, procédures et ressources qu'il mobilisera pour la mise en œuvre de ces principes.

Instrument clé pour la mise en œuvre de la politique, le Forum des peuples autochtones a été établi au FIDA en 2011. Le Forum est un processus permanent de consultation et de concertation entre les représentants des institutions et organisations des peuples autochtones, le FIDA et les gouvernements.

On estime que plus de 476 millions de personnes dans le monde, réparties dans quelque 90 pays, se déclarent autochtones. Beaucoup trop souvent, pourtant, elles continuent de subir des discriminations, et n'arrivent toujours pas à faire entendre leur voix.

Au fil des siècles, les peuples autochtones ont été dépossédés de leurs terres, de leurs territoires et de leurs ressources, au point qu'ils ont souvent fini par perdre la maîtrise de leur mode de vie.

Ils ne représentent que 6% de la population mondiale, mais constituent plus de 18% des personnes qui vivent en situation d'extrême pauvreté.

FIDA
https://www.ifad.org/fr/indigenous-peoples

Le Forum permet aux participants, conjointement, d'évaluer l'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones, de tenir des consultations sur le développement rural et la réduction de la pauvreté, et de promouvoir la participation des organisations des peuples autochtones aux activités du FIDA aux niveaux national, régional et international. Globalement, ces activités aident le FIDA à mettre en œuvre sa politique et à traduire ses principes en actions sur le terrain.

La réunion mondiale du Forum des peuples autochtones a lieu tous les deux ans, en marge du Conseil des gouverneurs du FIDA. Pour préparer chacune de ces réunions mondiales, des ateliers régionaux sont organisés pour s'assurer que le Forum reflète la diversité des points de vue et des recommandations recueillis auprès des peuples autochtones dans les différentes régions dans lesquelles le FIDA intervient; les consultations régionales font également le point sur les progrès réalisés sur les précédents accords.

Processus unique au sein du système des Nations Unies, le Forum institutionnalise la consultation et la concertation entre le FIDA et les représentants des peuples autochtones à tous les niveaux et constitue, pour les peuples autochtones et le personnel du FIDA, l'occasion de renforcer encore davantage leur collaboration en vue de la transformation du monde rural.

Les précédentes éditions du Forum

Lors des quatre précédentes réunions mondiales, les représentants des peuples autochtones avaient invité le FIDA à appuyer des initiatives visant à reconnaître et protéger leurs droits; à valoriser leurs savoirs; à renforcer leur participation tout au long des cycles des projets du FIDA; et à veiller à ce que leur consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC) soit obtenu dans le contexte des projets financés par le FIDA[1].

La quatrième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA s'est tenue à Rome en février 2019.

Durant cette réunion, les divisions régionales du FIDA et les participants au Forum ont examiné et approuvé des plans d'action régionaux. Dans la Synthèse des délibérations, les peuples autochtones des régions Afrique, Asie et Pacifique, et Amérique latine et Caraïbes ont apprécié le progrès réalisé dans la mise en œuvre de la Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones et le renforcement des partenariats entre les peuples autochtones et le FIDA. La participation accrue des peuples autochtones aux opérations du FIDA s'est traduite par un meilleur ciblage et une meilleure qualité de la conception et de l'exécution, dans les pays, des stratégies et des projets du FIDA.

La réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA – le point culminant d'un processus de plus grande ampleur

La réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA est le point culminant d'un processus de plus grande ampleur qui inclut des réunions régionales avec les peuples autochtones.

Pour préparer la quatrième réunion mondiale du Forum en 2019, des réunions de consultation régionales s'étaient tenues dans les régions Afrique, Asie, Amérique latine et Caraïbes, et Pacifique afin de parvenir à des recommandations régionales pour renforcer encore davantage le partenariat entre le FIDA et les peuples autochtones.

La quatrième réunion mondiale avait été axée sur la promotion des savoirs des peuples autochtones et sur les innovations pour la résilience face aux changements climatiques et le développement durable.

Les représentants des peuples autochtones ont notamment formulé les recommandations suivantes:

- Promouvoir et faciliter le partage des savoirs entre peuples autochtones, en particulier les femmes et les jeunes autochtones, en mettant particulièrement l'accent sur le transfert d'une génération à l'autre des savoirs et des bonnes pratiques des peuples autochtones appliqués pour faire face aux changements climatiques, et pour développer ou renforcer la résilience des communautés.
- Appuyer la documentation des savoirs des peuples autochtones, des lois coutumières et des innovations en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets.

[1] Les rapports finaux des précédentes éditions du Forum des peuples autochtones au FIDA peuvent être consultés à l'adresse suivante: https://www.ifad.org/fr/indigenous-peoples-forum

- Accroître les investissements, y compris sous la forme de dons, pour appuyer les initiatives de renforcement des capacités des organisations, institutions et communautés autochtones, en mettant l'accent sur les jeunes et les femmes.
- Donner la priorité à l'appui apporté aux peuples autochtones pour la sécurisation de leurs terres, territoires et ressources, par le biais de la démarcation, de la cartographie, de la sécurité juridique, du respect des systèmes de gouvernance autochtones et de l'enregistrement des terres coutumières détenues collectivement.
- Conformément au principe consistant à "ne laisser personne de côté", combler les lacunes dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) pour les peuples autochtones.
- Faciliter les processus de participation à l'élaboration des politiques et de concertation aux niveaux national et régional entre les peuples autochtones, les gouvernements et le système des Nations Unies afin de mettre au point des plans d'action et d'autres mesures qui garantissent la promotion et la protection des droits des peuples autochtones.
- Garantir l'engagement et la participation entiers, systématiques et efficaces des peuples autochtones à la conception, l'exécution et le suivi-évaluation des stratégies du FIDA et des projets qu'il finance.

Ces recommandations sont particulièrement pertinentes dans le contexte de la mise en œuvre, par le FIDA, de son Cadre stratégique 2016–2025.

Conformément au Programme 2030, où est énoncé l'engagement de "ne laisser personne de côté", **le Cadre stratégique du FIDA 2016–2025**[2] réaffirme l'engagement du FIDA en faveur du développement autonome des peuples autochtones. Il est indiqué, dans le Cadre stratégique, que le FIDA appuiera de manière proactive les peuples autochtones, en tant que partie de son groupe cible, en développant leurs compétences et leurs actifs pour qu'ils puissent tirer parti des nouvelles possibilités économiques, tout en respectant et en améliorant leurs moyens d'existence, leurs métiers et leurs savoirs traditionnels. Les interventions du FIDA et son ciblage des peuples autochtones seront améliorés par la conduite d'analyses socioculturelles et de vulnérabilité plus approfondies de différents groupes cibles et en intégrant des indicateurs spécifiques sur leur bien-être afin de saisir les impacts et les résultats.

Les peuples autochtones et les ODD: quatre années de mise en œuvre

Selon le Grand groupe des peuples autochtones pour le développement durable, après quatre années de mise en œuvre des ODD, les peuples autochtones, partout dans le monde, n'ont pas seulement été laissés de côté, mais ont même été repoussés encore plus loin. En témoignent, entre autres, l'accaparement constant et généralisé des terres et des ressources des peuples autochtones, leur criminalisation, la pauvreté et la faim croissantes, la perte de moyens d'existence, la destruction du patrimoine culturel, la dégradation de la forêt, la perte de biodiversité, les conflits à propos de l'utilisation et de la mise en valeur des ressources, la violence croissante contre les femmes et les filles autochtones, et l'augmentation des inégalités.

[2] Cadre stratégique du FIDA 2016–2025: https://www.ifad.org/documents/38714170/40237917/ifad_sf_f.pdf/c582330a-b9d6-a453-12a6-b3227e4e560d

Les peuples autochtones sont indissociables de leur environnement naturel, et leur survie et leur bien-être sont intrinsèquement liés à leurs terres, territoires et ressources. Toutefois, lorsque les peuples autochtones prennent des mesures pour protéger leurs droits et défendre leurs terres, territoires et ressources contre la destruction et l'expropriation, ils sont criminalisés, et l'on observe un nombre croissant de cas de persécution, d'exécutions extrajudiciaires et d'autres violations des droits humains. Cela illustre l'écart considérable dans le respect, la protection et la concrétisation des droits et du bien-être des peuples autochtones par rapport à la mise en œuvre des ODD. Cet écart est contraire à l'engagement pris par les États de respecter et protéger les droits des peuples autochtones, ce qui constitue un impératif pour la réalisation des ODD[3].

Les peuples autochtones représentent 18% des personnes extrêmement pauvres dans le monde, mais seulement 6,2% de la population mondiale.

La faim a augmenté parmi les communautés autochtones, en raison de l'accaparement de leurs terres, des changements climatiques et des confinements et autres restrictions dues à la COVID-19.

Grand groupe des peuples autochtones pour le développement durable (IPMG)
https://drive.google.com/file/d/1sgYstaXffn-4TyH62jF6lwe_vXhf5Prj/view

La pandémie de COVID-19 enseigne au monde que le progrès vers la réalisation des ODD exige que l'on donne plus de valeur au groupe qu'à l'individu, et que l'accélération pour parvenir à un développement véritablement durable pour tous, y compris les peuples autochtones, exige que des mesures efficaces soient mises en place pour s'assurer qu'ils ne soient pas laissés en arrière. Cela ne sera possible que par l'instauration de sociétés inclusives, pacifiques et fondées sur l'égalité, respectant les droits humains et protégeant tout le monde, sans discrimination.

Les peuples autochtones et les réformes en cours au FIDA

Grâce à une décentralisation de grande ampleur, et qui se poursuit encore, le FIDA a accru sa présence sur le terrain au niveau des pays et au niveau sous-régional. En outre, le FIDA a révisé plusieurs de ses procédures opérationnelles, et notamment celles concernant les programmes d'options stratégiques pour le pays et les Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique. Le FIDA a également récemment révisé ses directives en matière de ciblage, sur la base des réalisations et des enseignements tirés à ce jour.

L'équipe chargée des peuples autochtones fait partie du Groupe inclusion sociale, relevant de la Division environnement, climat, genre et inclusion sociale du FIDA. Cette division apporte orientations et appui pour garantir l'inclusion de groupes marginalisés, en particulier les femmes, les peuples autochtones et les jeunes ruraux, dans les opérations du FIDA.

[3] Rapport thématique de l'IPMG au Forum politique de haut niveau pour le développement durable 2020: https://www.indigenouspeoples-sdg.org/index.php/english/all-resources/ipmg-position-papers-and-publications/ipmg-reports/global-reports/162-ipmg-thematic-report-for-hlpf-2020/file

En 2015, le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA a également réalisé une synthèse d'évaluations sur l'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones. Les principaux enseignements tirés de cette étude sont les suivants:

- L'opérationnalisation de l'exigence du CPLCC manque de clarté au niveau de l'institution. Le CPLCC fait référence à une participation effective des bénéficiaires tout au long du cycle du projet; à cet égard des améliorations considérables sont indispensables.

- Les approches de ciblage géographique n'ont pas été conformes à la politique du FIDA en matière de ciblage, et cela doit changer. Il convient de faire preuve de prudence, et de veiller à ce qu'un ciblage prioritairement géographique ne réduise pas la focalisation sur les problèmes spécifiques des peuples autochtones.

- Les conceptions des projets doivent répondre aux priorités des peuples autochtones et être donc axées sur la demande.

- Le FIDA a la capacité et la possibilité d'influencer les institutions, les politiques publiques et les processus internationaux concernant la protection des peuples autochtones.

Le FIDA est actuellement engagé dans les négociations relatives à la Douzième reconstitution de ses ressources, au cours desquelles il devrait, à la demande des États membres, renouveler formellement son engagement aux côtés des peuples autochtones. Il faudra à cet effet, entre autres initiatives, élaborer une version révisée de la stratégie concernant les peuples autochtones et approuver un nouveau don du FIDA au Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones. Il est prévu, à l'heure actuelle, que ces deux produits attendus soient approuvés par le Conseil d'administration du FIDA en 2022. À cet égard, les réunions régionales de consultation du Forum des peuples autochtones offriront l'occasion de recueillir des points de vue et des suggestions qui pourront être intégrés à la prochaine stratégie afin d'accentuer l'impact des interventions du FIDA aux côtés des peuples autochtones.

La cinquième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA

Le thème d'ensemble retenu pour la cinquième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA est le suivant: **"La valeur des systèmes alimentaires autochtones: résilience dans le contexte de la pandémie de COVID-19".**

Ce thème sera aussi celui des réunions virtuelles de consultation régionales et sous-régionales qui seront organisées en octobre et novembre 2020, pour la préparation de la réunion mondiale prévue pour février 2021.

"La pandémie a révélé les lacunes des systèmes de santé publique et de sécurité sociale et exacerbé les disparités en leur sein, alors que les États n'ont pas pris en compte les populations autochtones dans les mesures de lutte contre la pandémie et que les violations systémiques auxquelles celles-ci sont déjà confrontées se sont encore aggravées. Alors que le monde prépare des stratégies visant à atténuer les conséquences socioéconomiques de l'enfermement et de la réduction de l'activité économique, les droits humains, y compris les droits des peuples autochtones, doivent être au centre des programmes de relance."

Francisco Cali Tzay, Rapporteur spécial de l'ONU sur les droits des peuples autochtones

La focalisation de la cinquième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA sur les moyens d'existence et les systèmes alimentaires des peuples autochtones offre l'occasion aux peuples autochtones et au FIDA de tirer parti de leurs expériences et de renforcer encore leur collaboration, afin que le FIDA soit en mesure de mieux aborder les difficultés accrues auxquelles font face les populations autochtones dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

La pandémie de COVID-19 affecte de manière disproportionnée les peuples autochtones, aggravant les inégalités structurelles et la discrimination généralisée sous-jacentes. Les sérieux impacts doivent faire l'objet d'une attention particulière dans la réponse aux conséquences de la crise.

"Les peuples autochtones et leurs savoirs uniques sont essentiels à la lutte contre la COVID-19 et à l'établissement d'un monde qui sera plus viable et résilient lorsque nous nous relèverons de la pandémie."

"La pandémie de COVID-19 montre que nous devons reconsidérer nos interactions avec la nature, ainsi que nos modes de production et de consommation alimentaires. La poursuite des pratiques agricoles insoutenables, la destruction des forêts et de la faune, font partie des raisons mêmes de notre forte exposition au virus à l'origine de la COVID-19. Les peuples autochtones nous mettent depuis longtemps en garde contre les conséquences de ces pratiques."

Gilbert F. Houngbo, Président du FIDA

La COVID-19 a accru les difficultés existantes que rencontrent déjà les populations autochtones en matière d'accès à la nourriture et à l'eau potable, et perturbé leurs économies locales et traditionnelles. Les communautés autochtones dont les droits fonciers sont niés ou qui n'ont pas un droit à l'autodétermination sur leurs territoires ne sont pas en mesure de maîtriser leur production alimentaire et leur accès aux champs, aux forêts ou aux plages; le confinement a par conséquent réduit leur capacité d'assurer leur propre subsistance.

La clôture des marchés locaux a empêché la vente et l'achat de produits alimentaires et le troc d'articles de première nécessité, et privé de nombreuses familles autochtones de revenus disponibles.

Les communautés dépendant des cultures de rente ont été particulièrement affectées et pourraient manquer de ressources adéquates pour la prochaine saison des semis. Dans de nombreux pays, les producteurs agricoles ainsi que les cueilleurs de petits produits forestiers n'ont pas pu vendre leurs produits. Les communautés semi-nomades et pastorales n'ont été en mesure ni de se déplacer librement à la recherche de pâturages pour leur bétail, ni de vendre leur bétail sur les marchés.

Durant le confinement, de nombreuses populations autochtones ont rapporté qu'il leur avait été interdit d'exercer leurs activités traditionnelles de subsistance, comme la pêche et l'agriculture, et de pénétrer dans les forêts pour y recueillir des produits forestiers. Pour un grand nombre de personnes, le dilemme était le suivant: effectuer leur récolte, nonobstant le risque d'amendes écrasantes ou de violence pour n'avoir pas respecté le couvre-feu, ou perdre leur récolte, avec pour résultat une perte de revenus des cultures de rente et une menace de famine. On a signalé, par exemple, des cas de violence policière contre des femmes qui tentaient de vendre des produits dans la rue ou de recueillir des produits sauvages dans la forêt.

Parallèlement à la dangereuse menace de la pandémie de COVID-19, les peuples autochtones sont confrontés à une autre menace: les dirigeants et les activités autochtones sont pris pour cibles sous le couvert de la confusion ou de l'application à plus grande échelle des mesures d'urgence.

En réponse à la COVID-19, certains pays ont introduit ou accru la présence de militaires ou de policiers dans les zones rurales, où vivent les populations autochtones.

Le manque d'accès à la communication et à l'information accroît encore le risque de violations des droits humains, et le risque que ces violations échappent à la détection par les mécanismes de suivi et de protection et que nul n'en soit tenu pour responsable.

En outre, le manque de données ventilées concernant les expériences des peuples autochtones en matière de COVID-19 est toujours un défi majeur, car il signifie que dans la plupart des pays les populations autochtones ont une fois encore été laissées de côté pour ce qui concerne les mesures de prévention et de protection ainsi que les programmes de soins et la fourniture d'autres appuis socioéconomiques.

La pandémie de COVID-19 a par ailleurs mis en évidence le fait que la participation pleine et entière des populations autochtones dans les domaines qui les concernent, y compris l'élaboration de réponses aux pandémies, est un droit humain qui n'est toujours pas respecté par de nombreux États où vivent des populations autochtones.

Néanmoins, les peuples autochtones ont appliqué leurs propres solutions pour faire face à la pandémie. Leurs modes de vie, leurs systèmes alimentaires, leur culture et leurs liens avec leurs terres ont constitué une forte source de résilience face à la COVID-19 et au confinement imposé par l'État. Ils ont agi de manière active, en utilisant leurs propres savoirs et pratiques traditionnels, comme l'isolement volontaire et la fermeture de leurs territoires, ainsi que les mesures de soins préventives de leur propre communauté expliquées dans leur propre langue, le tout afin de maintenir en vie leurs communautés.

Participation des peuples autochtones au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires

Convoqué par le Secrétaire général des Nations Unies, le Sommet de l'ONU sur les systèmes alimentaires, qui se tiendra en octobre 2021, examinera les aspects relatifs au climat, à l'emploi et aux questions sociales, à l'environnement et à la nutrition à travers l'optique des systèmes alimentaires, avec pour objectifs collectifs l'élimination de la faim, la création de systèmes alimentaires plus inclusifs et plus sains, et la préservation de la santé de notre planète.

> Les systèmes alimentaires des peuples autochtones, qui conservent leurs liens avec des cultures et des modes de vie résultant d'une longue évolution dans les écosystèmes locaux, constituent un trésor de savoirs qui contribuent au bien-être et à la santé, et peuvent apporter des avantages à l'ensemble de l'humanité.
>
> FAO
> http://www.fao.org/3/i0370e/i0370e00.htm

Le Sommet constituera une occasion de mettre en évidence l'importance des systèmes alimentaires autochtones, de leur valeur en matière de durabilité, d'équité et de sécurité alimentaire, et de leurs liens avec tous les aspects de leur vie: culture, ressources naturelles, énergie, économie, politique et familles.

En sa qualité de membre du Conseil consultatif de l'Envoyé spécial pour le Sommet 2021 sur les systèmes alimentaires, Mme Myrna Cunningham, Présidente du Comité de pilotage du Forum des peuples autochtones au FIDA, collaborera avec les États membres et d'autres parties prenantes, y compris des représentants des peuples autochtones, en vue de l'organisation des consultations régionales et nationales.

Les réunions sous-régionales, régionales et mondiales du Forum des peuples autochtones au FIDA offriront aux peuples autochtones des occasions exceptionnelles d'examiner la façon de participer à cette importante initiative des Nations Unies et de déterminer les problèmes et les possibilités de contribuer aux objectifs et aux résultats du sommet.

Les réunions (virtuelles) régionales et sous-régionales

Dans la perspective de la cinquième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA, des réunions régionales et sous-régionales seront organisées dans les régions Afrique, Asie, Amérique latine et Caraïbes, et Pacifique. Elles ont pour but de veiller à ce que les peuples autochtones assurent eux-mêmes la direction de leurs propres participation et contribution au processus préparatoire pour le Forum des peuples autochtones au FIDA.

Dans le cadre du thème d'ensemble "La valeur des systèmes alimentaires autochtones: résilience dans le contexte de la pandémie de COVID-19", les réunions auront les objectifs suivants:

- échange d'expériences et de bonnes pratiques autour du thème principal du Forum;
- détermination des défis auxquels sont confrontés les peuples autochtones et leurs moyens d'existence durant la pandémie de COVID-19;
- détermination des possibilités de renforcement des bonnes pratiques en tant que solutions durables, et des éléments correspondants pour que les stratégies régionales renforcent l'appui que leur apporte le FIDA;
- analyse et formulation de recommandations axées sur l'action sur le thème du Forum, et rédaction de projets de plans d'action régionaux qui orienteront les négociations entre les peuples autochtones et les partenaires de développement et les donateurs (y compris le personnel du FIDA) durant le Forum;
- examen et approbation de possibles contributions des peuples autochtones au Sommet de l'ONU sur les systèmes alimentaires.

Les réunions régionales et sous-régionales devront aussi:

- évaluer les progrès de la mise en œuvre de la Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones adoptée en 2009;
- faire le point sur les recommandations formulées lors de la quatrième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA (2019) et évaluer les progrès de la mise en œuvre des recommandations et des plans d'action régionaux adoptés;
- préparer la participation régionale à la cinquième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA;
- examiner les propositions de candidatures aux Prix pour les peuples autochtones décernés par le FIDA.

Toutes les réunions de consultation régionales et sous-régionales se tiendront en mode virtuel, et seront organisées par les organisations autochtones – Fonds de développement pour les peuples autochtones d'Amérique latine et des Caraïbes (FILAC) pour l'Amérique latine et les Caraïbes; Organisation de développement intégré des pasteurs de Mainyoito (MPIDO) pour l'Afrique; Pacte des peuples autochtones d'Asie (AIPP) pour l'Asie; et Partenaires pour le développement communautaire Fidji (PCDF) pour le Pacifique – en coopération avec les bureaux de pays du FIDA et le personnel du FIDA. Toutes les réunions se tiendront entre le début du mois d'octobre et la mi-novembre.

Le mode virtuel permettra d'élargir la participation et l'engagement des populations autochtones. On estime qu'entre 40 et 100 personnes pourront participer à chaque réunion.

Les participants aux réunions régionales et sous-régionales comprendront notamment:

- des représentants des réseaux/organisations régionaux et sous-régionaux de peuples autochtones (qui seront choisis par les membres du Comité de pilotage du Forum des peuples autochtones au FIDA en consultation avec leurs réseaux/organisations régionaux et sous-régionaux);
- des représentants de projets financés par le FIDA dans les régions et sous-régions (qui seront choisis par les chargés de programme de pays);
- un ou des membre(s) de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones;
- des participants choisis parmi les projets financés par le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones (IPAF);
- un membre de l'organisation de cogestion de l'IPAF au niveau régional – Forum international des femmes autochtones (FIMI) en Amérique latine et dans les Caraïbes, Samburu Women Trust en Afrique, et Fondation Tebtebba en Asie;
- des membres du Comité de pilotage du Forum des peuples autochtones au FIDA;
- un certain nombre de partenaires de développement en qualité d'observateurs;
- des membres du personnel du FIDA.

Tous les participants doivent bien connaître la Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones et être bien documentés sur le thème de la cinquième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA et/ou intervenir sur le terrain dans ce domaine. L'équilibre géographique devra être assuré, et les différents écosystèmes et systèmes de moyens d'existence devront être représentés (pasteurs, pêcheurs, chasseurs et cueilleurs). L'équilibre entre les sexes et la participation des jeunes seront assurés.

Prix pour les peuples autochtones

En juillet 2020, le FIDA a lancé le premier appel à candidatures pour le Prix pour les peuples autochtones[4]. L'objectif des prix est de récompenser les efforts et les résultats des projets de développement qui s'engagent avec succès aux côtés de peuples autochtones ou de minorités ethniques vivant dans les zones rurales. Cette initiative a été créée pour promouvoir les meilleures pratiques, partager les savoirs et les enseignements tirés, et repérer les possibilités de reproduire les résultats et de les appliquer à plus grande échelle.

Les candidats retenus dans chaque catégorie du Prix (Meilleure performance pour un projet financé par le FIDA; Meilleure performance pour un projet non financé par le FIDA; Meilleure performance pour un projet financé par l'IPAF) présenteront un exposé sur leur projet lors des réunions régionales, au cours desquelles les participants auront la possibilité d'exprimer leurs préférences. Les lauréats finaux recevront leur récompense durant la réunion mondiale du Forum des peuples autochtones.

[4] https://www.ifad.org/fr/web/latest/news-detail/asset/42006286